



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 70

TRIMESTRIEL 04 | 05 | 06 2023



Fortification de Crèvecoeur, Bouvignes-sur-Meuse, G. Focant © SPW-AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

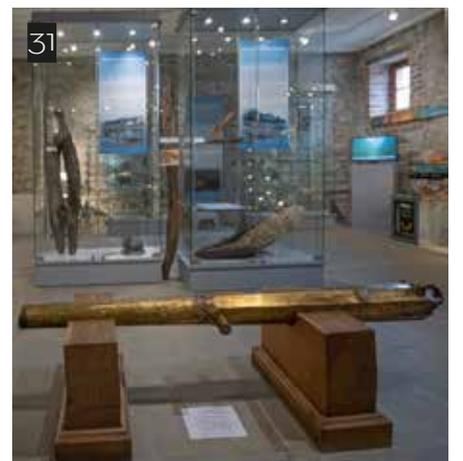
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



Wallonie
patrimoine
AWaP







Fortification de Crèvecœur,
Bouvignes-sur-Meuse. G. Focant © SPW-AWaP

■ UNESCO

- 4 | La **maison des patrimoines à Mons** :
une initiative inspirante

■ RESTAURATION

- 6 | **Conservation-restauration** de deux
céramiques dites « **en coquille d'œuf** »
- 9 | Une **grange en pans de bois**
au Pays des Collines
- 11 | **De devantures en aventure**,
histoire d'une **restauration** d'un élément
de **petit patrimoine populaire wallon**

■ ARCHÉOLOGIE

- 12 | L'**ancien orphelinat des filles** à Verviers.
Un **monument classé** redécouvert
à la suite des **inondations**
- 15 | **Que faire** en cas de découverte
de **restes humains** ?

■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 16 | Retour sur le symposium
Handicrafts Know-How Transmission
en **Slovénie**
- 17 | Accueil des représentants
des **associations marseillaises**
- 18 | Les **formations** de l'AWaP **ouvrent** droit
au **congé-éducation** payé
- 19 | La formation **Aménagement des**
cimetières et conception paysagère
éligible à la **subvention BiodiverCité**
- 21 | Le **projet Patwal** : des élèves des **écoles**
sonégiennes à la découverte
des **trésors en pierre bleue**
de leur commune
- 22 | **Formations programmées**

■ PUBLICATIONS

- 23 | **Catalogue des publications**
- 24 | *J'avais huit ans il y a mille siècles,*
l'enfant néandertalien de Scladina
- 25 | Le cinquième volume de la série
Protection du Patrimoine culturel
- 25 | **Vie archéologique** 80
- 26 | La **revue annuelle de Patrimoine**
industriel Wallonie-Bruxelles

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 27 | Le **phénomène ChatGPT** :
quel **intérêt** pour le **secteur patrimonial**
et **archéologique** ?
- 29 | Le **collectif Patwal** de **Prométhéa**
lance un nouvel **appel à projets**

■ ÉVÉNEMENTS

- 30 | L'AWaP à la **Foire du Livre** de **Bruxelles**
- 30 | **Municipalia**
- 31 | **Invitation au voyage !**, exposition
sur l'**archéologie subaquatique**
- 33 | *L'Archéologie en Wapi*
- 33 | **Calendrier** de l'**Archéoforum**
- 34 | En **prélude** aux prochaines **Journées**
du Patrimoine, retour sur les **activités**
jeunesse de ce printemps

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | Les **céramiques gallo-romaines**
à **Ath-Ghislenghien**

LA MAISON DES PATRIMOINES À MONS : UNE INITIATIVE INSPIRANTE

Parmi les villes wallonnes, Mons tient sans doute une place particulière pour l'UNESCO, vu le nombre de distinctions qui lui ont été accordées. Le beffroi a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999 comme l'un des beffrois de Belgique et de France et les minières néolithiques de silex de Spiennes l'ont été en 2000.

Au niveau du patrimoine immatériel, la ducasse rituelle de Mons ou Doudou a été reconnue en 2005 au titre des Géants et dragons processionnels de Belgique et de France, sans oublier en 2014 la sauvegarde de la culture du carillon qui répond à la reconnaissance du beffroi. À cela s'ajoute également l'inscription au registre Mémoire du monde du répertoire bibliographique universel du Mundaneum en 2013. À terme, on pourrait aussi trouver le cimetière militaire allemand et du Commonwealth de Saint-Symphorien qui fait partie des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, pour l'instant inscrit sur la liste indicative de l'UNESCO mais en suspens au niveau du Comité du patrimoine mondial.

Ce contexte général a sans doute incité les autorités communales à créer dès 2011, un poste de conservateur des patrimoines UNESCO pour coordonner et conserver le tout. Engagée à l'avant-veille de 2015, année où Mons a été capitale européenne de la culture,

cette conservatrice à la fonction connue et reconnue est devenue la référence pour les questions relatives à la compréhension et la valorisation des patrimoines UNESCO mais également pour la poursuite de l'objectif d'inscrire le patrimoine UNESCO de Mons et la ville-même sur la scène patrimoniale internationale. Elle est également un relais et un acteur

important pour la mise en œuvre des plans de gestion du beffroi et des minières néolithiques de Spiennes, des inventaires relatifs à la ducasse rituelle de Mons demandés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet exemple a fait école et plusieurs villes wallonnes se sont dotées d'un coordinateur UNESCO.

La création d'une maison des patrimoines UNESCO est une nouvelle initiative originale de la Ville de Mons. Il s'agit d'une première en Wallonie et en Belgique. Inaugurée le 16 octobre dernier, elle se situe au pied du beffroi, dans le cœur historique de la ville, dans un monument classé, réalisé avec l'aide d'un financement européen (FEDER). Les objectifs annoncés visent des publics différents.

Les touristes et le grand-public sont accueillis au rez-de-chaussée où la billetterie du site du beffroi, une boutique mais surtout un espace d'information et une scénographie sur les patrimoines UNESCO de la ville et de la Région sont accessibles.

Le projet se veut surtout un lieu de rencontre et d'échange en s'ouvrant aux associations, mouvements citoyens, artistes qui pourront s'y réunir autour de thématiques et projets de valorisations de ces patrimoines exceptionnels et qu'il nous revient de conserver mais aussi de faire vivre.

L'aspect éducationnel est également présent puisque la maison des patrimoines UNESCO développera des actions de médiation à destination des citoyens, publics scolaires et extra-scolaires en Belgique comme à l'international. Elle mettra également du matériel technologique à disposition afin de faciliter les contacts avec d'autres sites UNESCO : une façon de faire découvrir d'autres patrimoines, de créer des ponts entre nos cultures, en tenant compte d'autres réalités.

Faire de la maison des patrimoines UNESCO un lieu de connaissance et de recherche est un autre objectif déclaré. Des partenariats scientifiques, des tables-rondes, colloques et publications consacrés aux patrimoines montois ou des thématiques transversales spécifiques à la gestion UNESCO sont à l'ordre du jour.

La création d'une maison
des patrimoines UNESCO
est une nouvelle initiative
originale de la Ville
de Mons.



Maison espagnole, Mons. G. Focant © SPW-AW&P

Aussi ambitieuse soit-elle, cette maison des patrimoines UNESCO s'inscrit comme une bonne pratique de conservation, de mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial et de plusieurs de ses objectifs stratégiques. Ainsi, l'ouverture vers d'autres sites wallons ou étrangers s'inscrit dans l'esprit d'échange et de solidarité prôné par la convention. L'ouverture au monde associatif, aux citoyens, aux jeunes répond à l'objectif d'impliquer les forces vives locales dans la gestion des biens du patrimoine mondial (objectif stratégique relatif au rôle des Communautés).

Les espaces d'accueil du public et les expositions, les activités pour les jeunes répondent à l'objectif d'une communication efficace sur les sites du patrimoine mondial et leur valeur universelle exceptionnelle. De leur côté, les partenariats scientifiques, les colloques et autres publications devraient favoriser une meilleure connaissance et un renforcement des compétences.

Le programme préparé par Mons pour l'inauguration mettait en évidence les divers sites et biens montois ayant fait l'objet d'une reconnaissance UNESCO en Région. Le public était au rendez-vous. Différentes activités, concerts de carillon participatif dont un concert « cacophonique » joué par les citoyens, rencontres avec les artisans et musiciens du Doudou, visites en réalité augmentée des minières de Spiennes et rencontres avec les archéologues, visites guidées des différents sites reconnus étaient proposées.

Espérons que ces débuts prometteurs augurent du succès de cette maison des patrimoines UNESCO et que cette initiative en suscitera d'autres.

Manuela VALENTINO
(UNESCO, Ville de Mons)
Gislaine DEVILLERS

Cette maison des
patrimoines UNESCO
s'inscrit comme
une bonne pratique
de conservation, de mise
en œuvre de la convention
du patrimoine mondial
et de plusieurs de
ses objectifs stratégiques.

CONSERVATION-RESTAURATION DE DEUX CÉRAMIQUES DITES « EN COQUILLE D'ŒUF »



Céramiques et verre du fait 1099 après leur traitement de conservation et de restauration, Ghislenghien. © AWaP

Le mobilier abordé dans cette contribution provient d'une petite nécropole romaine mise au jour en 2020 lors des fouilles menées à Ghislenghien. Ce cimetière est constitué d'une vingtaine de tombes à incinération et de quelques fosses à offrandes.

Il doit être rattaché au domaine agricole romain mis au jour au début des années 1990 à Meslin-l'Évêque. Ce domaine est matérialisé par une ferme gallo-romaine en bois remontant au début du I^{er} siècle de notre ère. À la fin du I^{er} siècle, la ferme en bois est remplacée par l'édification d'une immense villa en moellons, qui sera abandonnée à la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle, période à laquelle appartient le mobilier le plus récent mis au jour dans la nécropole. Il est donc probable que les tombes découvertes en 2020 soient en relation avec la population active au sein de ce complexe agricole durant ses deux derniers siècles d'occupation.

Conservation du mobilier

Les traitements de conservation-restauration des céramiques ont commencé un an après leur fouille. Cette période relativement courte a permis de maintenir ces objets humides, état dans lequel était la terre du terrain et donc la céramique quand elle a été prélevée. La conservation de ces conditions d'enfouissement jusqu'à leur prise en charge par l'équipe de conservatrices-restauratrices, a permis un séchage lent et contrôlé de la matière. Ceci est essentiel pour la plupart des objets archéologiques afin d'éviter de nombreuses altérations liées à des changements physiques et chimiques brusques pouvant se produire pendant et après leur fouille.



Pot biconique 007 avant restauration. © AWaP



Pot biconique 007 après restauration. © AWaP

La solution trouvée fut l'application d'une technique habituellement employée dans le traitement des verres archéologiques à parois fines et très fragmentées.

Restauration des deux pots biconiques

Deux céramiques provenant de ce site ont particulièrement bénéficié de cette prise en charge rapide et de cette méthodologie mise en place dès la fouille. Il s'agit de deux pots biconiques en *terra nigra* à parois si fines (0,5 – 1,5 mm) qu'elles sont dites « en coquille d'œuf ». Ils proviennent d'une tombe à incinération (F1099) contenant une vingtaine d'objets. Ce type de pot apparaît dans nos régions vers 70 ap. J.-C. et reste en usage au milieu du II^e siècle.

Leurs parois extrêmement minces et donc très fragiles présentent un défi pour les conservatrices-restauratrices. En effet, si la terre qui entoure les tessons sèche, elle deviendra plus dure que la céramique et pourra créer des tensions entraînant la fissuration ou le brisement des parois. Cependant, quand la terre est encore humide, les tessons le sont aussi et la cohésion de leur matière est alors assez faible. Ils sont donc plus fragiles. Par ailleurs, leur long séjour dans le sol a déjà engendré des pressions sur les parois qui sont généralement brisées en de nombreux fragments. C'est la raison pour laquelle,

sur le site archéologique, on prélève ces objets « en motte », c'est-à-dire en bloc avec la terre autour, afin que l'objet puisse être fouillé délicatement en laboratoire.

La technique de restauration habituellement employée, avec une extraction tesson par tesson de la motte de terre, n'est pas applicable dans le cas de ces deux céramiques. En effet, le nombre de fragments est trop important et leur manipulation individuelle impossible en raison de leur taille et de leur finesse. À titre d'exemple, le pot n° 007 était fragmenté en plus de trois-cents morceaux.

Il est donc possible de conserver et de restaurer ce type de pièces particulièrement fragiles si un protocole de conservation est appliqué dès la fouille.



Pot biconique 007 avant pose du papier japon. © AWaP

La solution trouvée fut l'application d'une technique habituellement employée dans le traitement des verres archéologiques à parois fines et très fragmentées. Celle-ci consiste à fixer du papier japon sur la surface extérieure au fur et à mesure de son nettoyage. Cette fixation est temporaire et permet le maintien des tessons en position l'un par rapport à l'autre afin de les extraire en groupe et de garder la courbure des parois.

Préalablement à la pose du papier japon, les surfaces du pot sont délicatement nettoyées et consolidées en limitant au maximum l'apport d'eau. La pâte céramique très fine est très réactive au séchage mais aussi à l'humidification qui, tous deux, peuvent créer des tensions provoquant des fissures.

Une fois qu'un groupe de tessons est extrait, sa surface intérieure peut être nettoyée et les lignes de cassure sécurisées par des bandes adhésives. Le papier japon posé sur les surfaces extérieures peut alors être retiré et les différents fragments sont à leur tour



Pot biconique 007 après pose du papier japon. © AWaP

fixés par des bandes adhésives. Il est alors possible d'infiltrer les lignes de cassures avec une colle préparée par les restauratrices, qui va cette fois-ci maintenir les parties de l'objet en position de manière permanente. La dernière étape consiste à coller les différents groupes entre eux pour remonter la céramique.

Il est donc possible de conserver et de restaurer ce type de pièces particulièrement fragiles si un protocole de conservation est appliqué dès la fouille.

La restauration peut alors aboutir à l'obtention d'un profil complet. Ces céramiques sont maintenant assez stables pour être manipulées pour étude et exposition.

Hélène BLANPAIN
et Véronique DANESE

UNE GRANGE EN PANS DE BOIS AU PAYS DES COLLINES

Bien qu'elle soit connue depuis bien longtemps par les amateurs du patrimoine local et depuis 1988 par le premier Inventaire du patrimoine monumental de Belgique – dans le volume consacré à l'arrondissement d'Ath – et qu'elle ait été étudiée lors de travaux universitaires dans les années 1980, c'est lors de l'actualisation de l'inventaire mené en 2022 que cette grange en large a été remise au cœur de l'actualité patrimoniale en Hainaut.



Grange de Wodecq, Ellezelles. © AWaP

Située au lieu-dit Prés, sur le territoire de Wodecq dans la commune d'Ellezelles, isolée au cœur des prairies vallonnées typiques de cette région, elle est exceptionnelle par son ampleur, son état de conservation ainsi que par ses qualités patrimoniales qui pourraient mener à un classement comme monument.

Elle est aujourd'hui une composante d'une ancienne petite ferme en U comme il en existe beaucoup dans la région, mais dont le logis et les autres dépendances ont été remaniés au milieu du XX^e siècle. Sa sauvegarde n'en est que plus importante.

Cette grange remonte à 1886. Elle est l'un des derniers exemples – et sans nul doute le plus remarquable – de grange élevée en pans de bois dans le Pays des Collines où cette typologie était courante autrefois. Ses dimensions sont également importantes, 21 m sur 12 m, et elle est greffée d'une ancienne bergerie sous appentis qui la prolonge de 5 m.

La structure en pans de bois est montée sur une haute base de briques, et est constituée d'une ossature faite de poteaux à écartement régulier et pris entre deux sablières, basse et haute, sans traverses structurelles selon la typologie locale. Des lattes horizontales ont cependant complété la structure,

Cette grange remonte à 1886. Elle est l'un des derniers exemples – et sans nul doute le plus remarquable – de grange élevée en pans de bois dans le Pays des Collines.



Croix des défunts au pignon, Ellezelles. © AWaP

soit pour servir d'accroche à l'enduit disparu, soit pour renforcer les clayonnages en torchis. Aujourd'hui partiellement essentée aux pignons et couverte d'asbeste-ciment en toiture, la grange devait sans doute posséder une bâtière en chaume. Quelques traces de chaume à l'entrée de cave, ainsi que l'inclinaison du toit et la tradition locale témoignent en ce sens.

Côté cour, le mur gouttereau est protégé par un important débordement de toiture, offrant un confort d'usage du côté de la cour de ferme. Cette face protégée a bien heureusement conservé une partie de l'enduit de finition et surtout, a préservé partiellement le badigeon rouge de protection finale demandée par cette technique ancestrale. Une analyse approfondie permettrait l'identification des pigments utilisés.

L'accès à la grange en large s'opère par deux larges portails à encadrement de bois desservant un passage charretier traversant et, en plus du côté cour, par

deux portes basses dont la plus haute ouvre sur une remise.

Enfin, chose rare également, la grange comporte une cave voutée semi-enterrée, accessible par la cour et servant autrefois pour le stockage des pommes de terre. À l'intérieur de la grange, des

soupiraux permettaient de verser directement les tubercules en les répartissant sur toute la longueur de la cave.

La charpente et les structures de divisions internes sont conservées et en bon état. Le sol est en terre battue.

Dernière particularité, qui se retrouve dans plusieurs fermes de la région, quelques croix de défunts en bois sont accrochées au pignon à rue, toujours selon une tradition locale.

La technique du pan de bois est bien connue dans le Pays des Collines et il subsiste, çà et là, quelques granges, soit cachées derrière des tôles ondulées de protection, soit partiellement conservées et dont les clayonnages s'abiment

ou ont été remplacés en briques. Hormis à Ellezelles, l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel en a répertorié sur les territoires de Frasnes-lez-Anvaing et de Flobecq.

Par ailleurs, une seconde technique de construction en terre cohabitait jadis avec celle du pan de bois. En effet, la construction en bauge, consistant en un montage progressif de rangs de blocs de terre crue, séchant l'un après l'autre et intégrant les baies au fur et à mesure de l'élévation, est connue dans la région mais il n'en subsiste visiblement qu'un exemple situé à Ellezelles.

La grange de Prés présente un bon état de conservation et est un témoignage vivant de la technique du pan de bois. Certaines faces étant plus abimées que d'autres par le temps qui passe et par les conditions météorologiques, chaque étape de la construction est aujourd'hui visible et analysable, de l'ossature en bois au badigeon final...

Thérèse VAN DEN NOORTGAETE

Enfin, chose rare également, la grange comporte une cave voutée semi-enterrée, accessible par la cour et servant autrefois pour le stockage des pommes de terre.

DE DEVANTURES EN AVENTURE, HISTOIRE D'UNE RESTAURATION D'UN ÉLÉMENT DE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

Parmi ses missions, l'AWaP se doit de mettre en avant et d'assurer un soutien au petit patrimoine populaire wallon, composé d'éléments modestes mais d'une grande diversité. L'exemple qui suit témoigne d'une participation citoyenne autour de ces éléments et d'une restauration appuyée par l'AWaP.

En 2011, un projet pédagogique mené par les échevinats de l'urbanisme, de l'environnement et de l'enseignement de la Ville de Péruwelz et par l'Arrêt 59 - Foyer culturel de Péruwelz (en collaboration avec Notélé et les Écrivains publics de la Wallonie picarde) a été mené avec les enfants de 5^e primaire des écoles de l'entité pour leur faire découvrir l'histoire de leur ville ou de leur village.

Les enfants ont notamment travaillé sur un ancien commerce de Wiers et se sont entretenus avec des aînés du village pour solliciter leur mémoire. Cette rencontre a été suivie d'un atelier d'écriture avec les Écrivains publics de Wallonie picarde. Un livre accompagné d'un DVD a ensuite été édité : « De devantures en aventure » (https://bibliotheques.wallonie.be/index.php?lvl=notice_display&id=139979).

Début 2021, le propriétaire a décidé de rénover l'immeuble dont les vitrines, ornées de vitraux, figuraient dans cet ouvrage.

Telle qu'elle apparaît aujourd'hui, cette façade résulte de l'aménagement d'un immeuble plus ancien sur la place de Wiers en 1937. À cette époque, de larges vitrines avaient été conçues avec des vitraux comme enseignes pour ce magasin Au Bon Marché qui vendait à la fois épicerie, mercerie, bonneterie et articles de ménage.

Dans le projet de restauration de l'immeuble en 2021, le propriétaire a souhaité conserver les châssis et les vitraux de 1937, tout en assurant une amélioration énergétique et la protection des vitraux par la pose d'un double vitrage. Il a donc introduit une demande de subside auprès de la cellule du PPPW de l'AWaP pour la restauration de ces derniers.

En bon état, ils étaient malgré tout fragilisés et déformés en raison de leur longévité. Les vitraux ont donc été déposés soigneusement et transportés en atelier. Ils ont été ensuite nettoyés, démontés complètement, et ont fait l'objet d'une remise sous plomb complète.

Ils ont été ensuite insérés précautionneusement dans un double vitrage, lui-même placé dans la feuillure du châssis de l'ancienne vitrine de 1937.

Un subside de l'AWaP de 4 034 € a été octroyé le 29 juin 2021 pour cette réalisation.

Philippe BUXANT
et Nathalie LELOUX



Vitrine avant restauration, Wiers. © M. Gransard



Vitrine après restauration, Wiers. © M. Gransard

L'ANCIEN ORPHELINAT DES FILLES À VERVIERS. UN MONUMENT CLASSÉ REDÉCOUVERT À LA SUITE DES INONDATIONS

Les inondations de juillet 2021 ont provoqué des désastres humains terribles et des ravages matériels considérables. Les stigmates de cette catastrophe sont encore prégnants. Parmi les bâtiments sinistrés situés au cœur du centre ancien de Verviers, beaucoup sont classés, pastillés et chargés d'histoire. Les décapages de murs et de parois, réalisés afin d'assécher les constructions détrempées, ont mis au jour d'anciennes structures, la plupart en pans de bois. C'est dans ce contexte particulier que des observations archéologiques de plusieurs bâtiments ont été réalisées.

L'ancien orphelinat des filles, situé rue du Collège, fait partie des monuments classés endommagés. Jusqu'en juillet 2021, ce bel ensemble abritait différents services administratifs de la Ville. Vidées de leurs occupants, les constructions ont été nettoyées et les structures abimées par l'eau, désenduites. C'est dans ces bâtiments en cours « d'assèchement », que l'AWaP a réalisé des décapages complémentaires et procédé à une analyse archéologique des structures mises au jour.

L'ancien orphelinat des filles est en réalité constitué d'un ensemble de constructions édifiées à des époques différentes, principalement au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, et occupé de 1833 à 1973 par un orphelinat. L'édifice est également appelé ancien hôtel Franquinet-Pirons, en référence à cette riche famille verviétoise qui en aurait été propriétaire.

Les bâtiments s'articulent autour d'une cour quadrangulaire intérieure dont l'accès s'effectue par une porte cochère installée dans le bâtiment principal situé,



Bâtiment rue du Collège, Verviers. © AWaP



Édifices qui bordent la cour intérieure, Verviers. © AWaP

L'ancien orphelinat
des filles est en réalité
constitué d'un ensemble
de constructions édifiées
à des époques différentes.

au sud, le long de la rue du Collège. Ce dernier appartient à la partie la plus ancienne de l'ensemble. Bâti dans les années 1630 sur un soubassement de pierre, l'édifice est à l'origine entièrement élevé en pans de bois sur trois niveaux sous combles.

Les investigations archéologiques ont permis d'identifier les structures d'origine et de retrouver la trace de fenêtres primitives disposées en deux registres superposés et portant, côté interne, des chanfreins décorés. Dans une des pièces principales du rez-de-chaussée, le démontage d'un parquet abîmé par les inondations a mis au jour un âtre constitué de nombreuses petites pierres rectangulaires soigneusement taillées et disposées en arête de poisson. Il est le témoin d'un ancien corps de cheminée adossé à l'un des murs de refend en pans de bois. Cette structure conserve encore, dans les combles, les traces du conduit de cheminée aujourd'hui disparu.

Ce haut et profond édifice du XVII^e siècle est transformé au siècle suivant. Les pans de bois des façades sont masqués par un enduit et les nombreuses petites ouvertures, modifiées. La partie droite de la façade à rue se voit ajourée de vingt-quatre grandes baies jointives aux linteaux et piédroits décorés – onze de ces ouvertures sont aujourd'hui rebouchées. Ce rhabillage de la façade montre une volonté claire de scinder le bâtiment originel en deux entités distinctes reflétant des fonctions différentes. En effet, c'est probablement à la même époque qu'un vaste programme de rénovation intérieure est exécuté avec une nouvelle cage d'escalier qui redistribue les espaces chauffés par de nouvelles cheminées aux manteaux décorés. De nombreuses boiseries et carreaux « de Delft » participent largement à l'ornementation et transforment cette partie du bâtiment en riche demeure bourgeoise.



Âtre formé de petites pierres déposées en arête-de-poisson, Verviers. © AWaP

Les décapages ont permis d'identifier les pans de bois internes primitifs et de comprendre la division et l'articulation des espaces.

Côté nord, au fond de la cour, se dresse un édifice en brique et calcaire de deux niveaux couverts d'une haute toiture mansardée. Ses cinq travées sont ouvertes par de hautes baies à linteau en tas de charge à cinq claveaux. La travée centrale est couronnée d'une lucarne monte-charge, ouverture appelée tire-balle dans la région car il servait à hisser des ballots de laine (au moins trois ouvertures de ce type sont présentes sur ce site). Les décapages

ont permis d'identifier les pans de bois internes primitifs et de comprendre la division et l'articulation des espaces. La partie est de l'édifice disposait aux deux niveaux de grands espaces qui bénéficiaient d'un éclairage naturel, traversant idéal pour la fonction d'atelier.

Cet édifice d'arrière-cour est relié au bâtiment principal à rue par une aile étroite qui borde l'ouest de la cour et dispose, elle aussi, d'ouvertures au linteau en tas de charge. À l'origine, son rez-de-chaussée est ouvert par quatre larges baies charretières indiquant sa probable fonction d'entrepôt de charriots ou d'écuries. Cette aile dispose également d'un tire-balle dont le mécanisme de levage est encore présent à l'intérieur sous la forme d'un haut cabestan.

Installé au début du XVII^e siècle dans une nouvelle artère bordée au nord par la Vesdre et, au sud, par le canal des usines qui alimente ateliers et moulins, l'édifice va connaître agrandissements et transformations dont la chronologie devrait être affinée par l'analyse

dendrochronologique de l'IRPA, toujours en cours. Les similitudes avec d'autres constructions repérées dans le centre ancien de la ville et plus particulièrement avec la Maison Lambrette, identifiée lors de d'une étude archéologique comme pouvant appartenir à l'une des premières manufactures textiles verviétoises, indiquent que cet ensemble devait accueillir, lui aussi, la demeure et les ateliers d'un marchand drapier.

Transformé aux XIX^e et XX^e siècles pour les besoins de l'orphelinat d'abord, puis de l'administration communale qui le restaure en 2005, ce remarquable ensemble devrait faire prochainement l'objet d'un nouveau projet de réaffectation et de restauration qui lui permettra de poursuivre son histoire.

Catherine BAUWENS

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE DE RESTES HUMAINS ?



Fouille de quarante-deux sépultures médiévales (VII^e-XII^e siècles) suite à la découverte fortuite d'ossements humains lors de la construction d'une extension à une maison privée, Square Ravel, Braine-l'Alleud. © AWaP

La découverte de restes humains n'est pas une chose rare en Wallonie, notamment à l'occasion d'un chantier, puisque la présence d'activité humaine sur le territoire wallon est attestée depuis le paléolithique.

Néanmoins, il n'est pas toujours aisé de savoir ce qu'il convient de faire en cas de découvertes d'ossements *a priori* humains.

En tout état de cause, le premier réflexe à avoir en cas de découverte d'ossements que l'on suppose humains est, d'une part, de contacter les services de police et, d'autre part, de laisser intact le lieu de leur découverte afin de ne pas en altérer l'état et la disposition.

Sur la base d'une première analyse réalisée par les services de police, deux cas de figure sont envisageables :

- soit les restes humains présentent un intérêt judiciaire et ces derniers sont pris en charge par la police ;
- soit les restes humains présentent un intérêt historique et ces derniers peuvent être pris en charge par l'AWaP pour étude ou être confiés aux autorités communales pour être placés dans un ossuaire. Il est important de souligner que la découverte d'ossements humains ne débouche pas automatiquement sur la réalisation d'opérations archéologiques.

Après analyse et études par l'AWaP des ossements humains présentant un intérêt historique, ils sont confiés aux autorités communales en collaboration avec la Cellule de gestion du patrimoine funéraire du SPW Intérieur et Action sociale afin d'être placés dans un ossuaire.

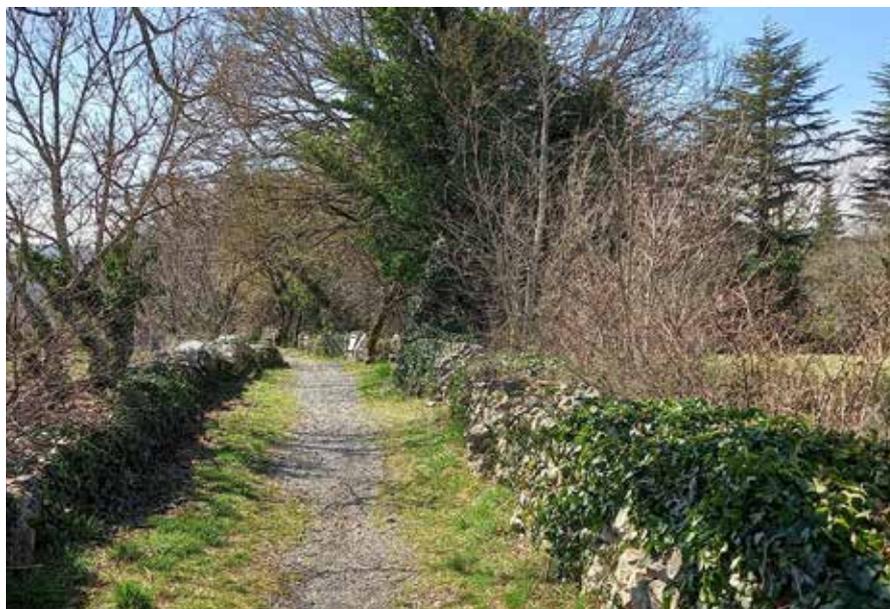
Enfin, la découverte accidentelle d'ossements humains présentant un intérêt historique constitue une découverte fortuite au sens de l'article 3, 18^e, du Code wallon du Patrimoine (ci-après « le CoPat »), de sorte que :

- la personne à l'origine de la découverte fortuite doit la déclarer à l'AWaP et à la commune conformément à l'article 40 du CoPat ;
- le Gouvernement peut suspendre ou annuler un permis d'urbanisme, un permis d'urbanisation, un permis unique ou un permis intégré dont la mise en œuvre est à l'origine de la découverte des ossements si cette suspension ou cette annulation relève de l'utilité publique.

Quentin PICQUEREAU

RETOUR SUR LE SYMPOSIUM *HANDICRAFTS* *KNOW-HOW TRANSMISSION* EN SLOVÉNIE

Ces 17 et 18 mars 2023, la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine a participé à un symposium organisé par les universités de Ljubljana et de Primorska en Slovénie, dont le thème était la transmission des savoir-faire (*Handicrafts Know-How Transmission*).



Murs en pierre sèche dans le Parc naturel de Škocjan, Slovénie. © AWaP

La Slovénie dispose d'une importante expérience en sauvegarde des métiers traditionnels. En effet, dès les années 1980, les anthropologues slovènes ont développé la recherche et des actions en faveur des métiers du patrimoine immatériel, de leur documentation et de leur valorisation.

Il y a quelques années, le gouvernement slovène a mis en place une réglementation de protection de ces métiers. Cette législation désigne une liste de professions reconnues comme métiers d'art et du patrimoine et établit des critères pour désigner des Maîtres.

L'objectif du symposium était de faire le point sur les pratiques dans d'autres pays européens (limitrophes ou non de la Slovénie) en termes de formation et de transmission avec un accent plus développé sur les apprentissages liés aux métiers du patrimoine bâti (pour lesquels les formations sont souvent plus structurées au sein de centres spécialisés).

Les présentations, tables rondes et visites organisées à l'occasion de ce symposium ont permis d'identifier des problématiques communes à tous les participants européens.

Les organismes représentés étaient l'AWaP et ses deux Centres de formations (Paix-Dieu et Pôle de la Pierre), le centre de formation établi à l'ancienne abbaye de Mauerbach (Autriche), l'Association française Rempart (chantiers de bénévoles), les Jugendbauhütten (Allemagne) qui proposent une année de travail volontaire visant la restauration d'un élément patrimonial, l'Ethno-musée Kumrovec (Croatie), la School of Renewal (Slovénie) ainsi que The Heritage House (Hongrie).

Les présentations, tables rondes et visites organisées à l'occasion de ce symposium ont permis d'identifier des problématiques communes à tous les participants européens : difficulté de recruter auprès des jeunes, problème de perception des métiers traditionnels et d'élargissement de leur cadre de travail. Au cours de ce symposium, plusieurs pistes ont, en outre, été identifiées pour accroître l'accès à la formation et à la transmission des gestes.

Des échanges intéressants concernant notamment la construction en pierre sèche (la Slovénie a été un des pays moteurs pour l'inscription de l'art de la construction en pierre sèche comme patrimoine mondial de l'UNESCO en 2018) permettent de valider certaines pratiques déjà en place dans nos Centres mais aussi de s'inspirer d'actions menées à l'étranger pour en développer d'autres.

Sébastien MAINIL

ACCUEIL DES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS MARSEILLAISES

Du 27 au 29 mars dernier, l'AWaP a accueilli une délégation des associations marseillaises Acta Vista, BAO Formation et La Citadelle de Marseille dans le cadre d'un voyage d'étude Erasmus+ (programme européen de mobilité).

Les objectifs de ce voyage d'étude étaient multiples : la découverte des deux Centres de formations de l'AWaP et leurs activités, le partage d'expériences et la mise en place de collaborations entre les structures.

Acta Vista est une association créée en 2022 et active dans le domaine de la réinsertion sociale par les chantiers de restauration patrimoniale. Elle organise des chantiers de réinsertion sous la forme de chantiers-écoles pour un public éloigné des circuits classiques du travail (personnes en situation de fragilité : chômeurs longue durée, migrants...). Pendant six mois, les salariés en insertion sont accompagnés par les équipes de l'association pour lever les freins à l'emploi (mobilité, santé, langue, logement...) et pour construire leur projet professionnel. Sur chantier, ils bénéficient d'un parcours de formation basé sur une pédagogie de transmission par le geste professionnel, alternant temps de formation en situation de travail, sur le chantier de restauration et ateliers pédagogiques aménagés sur les sites.

En fin de parcours, les apprenants peuvent présenter les épreuves pour l'obtention du titre professionnel d'agent de maintenance du bâtiment ou de maçon du bâti ancien.

Les chantiers d'insertion permettent en outre la restauration et la valorisation de sites patrimoniaux exceptionnels comme l'abbaye de Montmajour, le fort Saint-Nicolas à Marseille ou encore le château de Chambord.

BAO Formation est une deuxième association créée en 2005 qui organise des formations pour les demandeurs d'emploi disposant de peu de prérequis et pour les professionnels. Ces formations, basées sur une pédagogie de transmission par le geste et adaptées aux besoins des entreprises, se déclinent en trois grands domaines d'expertises : la transition énergétique, le patrimoine bâti et la sécurité sur chantier.

La troisième association, la Citadelle de Marseille, a vu le jour en 2021 suite à un appel d'offres lancé par la Ville de Marseille pour la restauration du fort Saint-Nicolas, son ouverture progressive au public (à partir de 2024) et sa valorisation.

Ces trois journées ont été l'occasion pour les visiteurs français de découvrir le panel d'activités organisées dans les deux Centres et l'organisation des formations. Ils ont pu se rendre compte des spécificités wallonnes en termes de formation et d'emploi. Les visiteurs français ont également pu découvrir deux autres sites avec des situations et préoccupations voisines : l'abbaye de Villers-la-Ville (dans le cadre de la formation de cordistes) et le fort de Charlemont à Givet (France), partenaire du Pôle de la Pierre dans le cadre d'un projet européen INTERREG qui s'est clôturé.

À l'issue de cette rencontre, différentes pistes de collaborations ont été envisagées entre Acta Vista, BAO Formation et les deux Centres de l'AWaP telles que l'accueil d'encadrants techniques, de formateurs et d'apprenants français (dans le cadre du programme de mobilité Erasmus+) pour des formations, des collaborations pour la sensibilisation des salariés en insertion à la notion de patrimoine, des échanges de bonnes pratiques sur la formation des formateurs ou les animations de sensibilisation aux métiers du patrimoine.

Sébastien MAINIL

Ces trois journées ont été l'occasion pour les visiteurs français de découvrir le panel d'activités organisées dans les deux Centres et l'organisation des formations.

LES FORMATIONS DE L'AWAP OUVRENT DROIT AU CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

L'AWaP continue à mettre en œuvre sa stratégie de développement en obtenant toujours davantage de reconnaissances et d'agrément aux dispositifs d'aide financière délivrés par d'autres entités publiques, au bénéfice des apprenants et de leurs employeurs.

Vous êtes employé du secteur privé ou d'une entreprise publique autonome ? Vous avez le droit de vous absenter de votre travail pour suivre les formations de l'AWaP éligibles au congé-éducation - c'est-à-dire les formations de minimum 32 h - tout en conservant votre salaire. L'employeur auquel vous adressez une demande de congé-éducation payé (CEP) est dans l'obligation d'y donner suite.

Les travailleurs à temps partiel doivent remplir certaines conditions et ont droit à un quota d'heures de congé-éducation proportionnel à leur temps de travail.

L'agrément pour le congé-éducation payé a été octroyé pour les entreprises situées en Région wallonne ainsi qu'en Région de Bruxelles-Capitale. Il a également été obtenu pour les entreprises de la Communauté germanophone.

Sont exclus des bénéficiaires du congé-éducation payé : le personnel occupé par l'État, les Communautés, les Régions, les provinces, les communes, les CPAS, les intercommunales, les organismes publics qui en dépendent, ainsi que le personnel enseignant, à l'exception du personnel administratif, ouvrier et technique de l'Enseignement libre qui y a droit si son salaire est à charge de l'institution.

Les employés des asbl de droit privé bénéficient du droit au congé-éducation.

Quel est le principe ?

Le bénéficiaire du congé-éducation payé conserve la rémunération habituelle de son employeur pour les heures de formation suivies pendant son temps de travail. L'employeur paie le coût de la formation et reçoit un remboursement forfaitaire de 21,30 € pour chaque heure de congé-éducation suivie par son employé pendant son temps de travail.

Concrètement

Pour une formation de 35 h, l'AWaP adresse une facture à l'employeur d'un montant de 480 €. L'entité en charge du remboursement du congé-éducation payé (le Forem ou Bruxelles Économie et Emploi ou encore la Communauté germanophone), rembourse à l'employeur la quotité des 35 h de formation suivies par son employé : 21,30 € x 35 soit 745,50 €. L'employeur réalise un gain de 265,50 €, lequel compense en partie le coût salarial du travailleur en formation.

Les avantages

Le congé-éducation payé s'avère plus intéressant financièrement pour l'employeur que le chèque-formation (en vigueur au sein de nos deux Centres des métiers du patrimoine, la Paix-Dieu et le Pôle de la Pierre). Cela s'explique par le fait que le congé-éducation payé (CEP) finance le coût du travail alors que le chèque-formation subsidie le coût de la formation. Pour le CEP, la demande de formation émane du travailleur alors que pour le chèque-formation, elle provient de l'employeur. Par ailleurs, un travailleur indépendant n'a pas droit au CEP pour se former : il doit recourir au dispositif chèque-formation pour pouvoir bénéficier d'une aide financière.

En pratique

- Le travailleur qui désire bénéficier du congé-éducation payé remet à son employeur l'attestation d'inscription délivrée par l'opérateur de formation. Il lui communique les dates auxquelles il compte s'absenter.
- Le travailleur doit apporter à son employeur la preuve qu'il suit bien les cours avec assiduité par la remise d'une attestation d'assiduité délivrée à cet effet.
- Pour obtenir un remboursement, l'entreprise doit compléter une déclaration de créance et y annexer les documents demandés (attestation d'inscription - attestation d'assiduité - facture).

Ariane FRADCOURT
et Delphine YODTS

Renseignements

Delphine Yodts
+32 (0)85 410 367
delphine.yodts@awap.be

Forem

www.leforem.be/particuliers/aides-financieres-conge-education-payee.html
Infos employeur : www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-conge-education-payee.html

Ministère de la Communauté germanophone

https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2342/4465_read-32012

Catalogue des formations de l'AWaP disponible en ligne

www.agencewallonnedupatrimoine.be/former

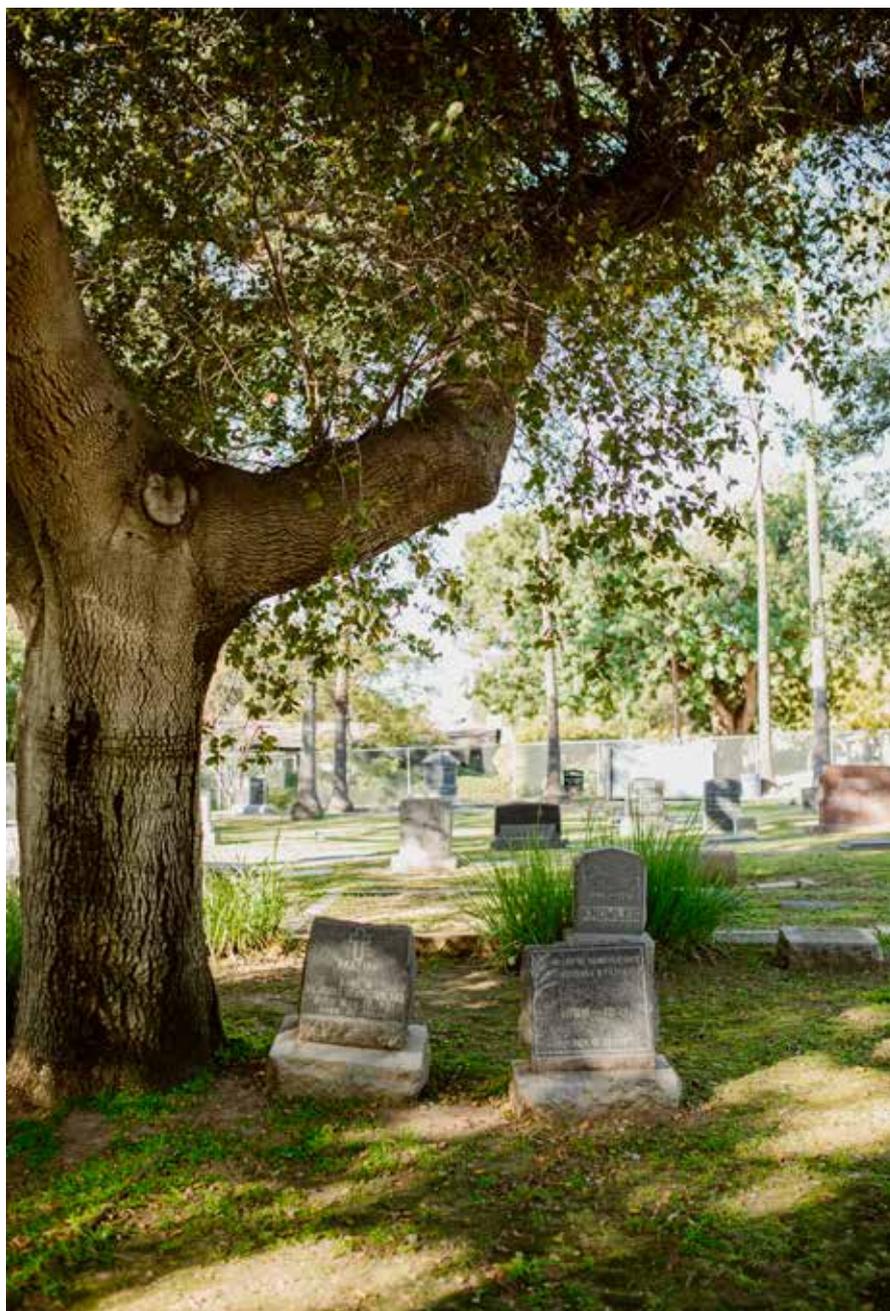
LA FORMATION AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES ET CONCEPTION PAYSAGÈRE ÉLIGIBLE À LA SUBVENTION BIODIVERCITÉ

Toujours dans la perspective d'élargir les possibilités de soutien aux apprenants et à leurs employeurs pour faciliter l'accès aux formations organisées par l'AWaP, celle-ci vient de s'insérer dans un nouveau type de dispositif d'aide financière : l'éligibilité à l'octroi d'une subvention pour une de ses formations, par un autre service public, au bénéfice des communes (et d'associations œuvrant en partenariat avec ces dernières).

Il en est ainsi pour la subvention BiodiverCité à destination des communes initiée en 2021 par le SPW Environnement (Direction de la Nature et des Espaces verts). Elle vise à soutenir les communes ou les associations de communes qui réalisent des actions locales pour développer la nature sur leur territoire.

Les communes peuvent également créer un partenariat avec une association pour autant que la commune soit porteuse de projet.

La formation du personnel communal à des thématiques « nature » fait partie des différents postes éligibles. Les thématiques couvertes par le subside concernent la biodiversité et le bâti, la protection d'espèces et de sites, les plantations, les pollinisateurs, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, les sentiers et chemins, les zones humides, mares et cours d'eau, la sensibilisation et enfin les cimetières, lieux d'histoire, de patrimoine et d'urbanisme qui font partie des préoccupations de l'AWaP et des communes.



Aménagement des cimetières et conception paysagère BiodiverCité. © DR

Les projets devront être réalisés
entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} mars 2025.

La nouvelle formation « Aménagement des cimetières et conception paysagère – Histoire, gestion et végétalisation » de l'AWaP, à destination du personnel communal préposé aux cimetières remplit donc les critères d'éligibilité.

En invitant la nature à prendre davantage place dans les cimetières de Wallonie, les communes en charge de leur gestion participent à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement. Les cimetières gérés ainsi différemment offrent de la sorte des espaces et des plans d'eau nécessaires au développement d'espèces sauvages. Ils deviennent des lieux de recueillement et ressourcement permettant de recréer un contact serein homme-nature.

Le montant maximum de la subvention est limité à 12 000 € par bénéficiaire et par an : 10 000 € pour réaliser des actions et 2 000 € pour participer à la Semaine de l'arbre avec la distribution aux particuliers de plants indigènes, s'inscrivant dans le programme *YesWePlant*. Une majoration de maximum 500 € sera accordée aux communes distribuant des plants repris sous la charte *Végétal d'ici*. Ce bonus est inclus dans le montant de 10 000 €.

Le module de formation de l'AWaP présente l'évolution morphologique des cimetières au cours des différents siècles afin d'en comprendre le sens et les conséquences au niveau de leur aménagement à court et moyen termes. Sur base des outils développés par le décret (https://etaamb.openjustice.be/fr/decret-du-14-fevrier-2011_n2011201348.html) sur les funérailles et sépultures du 14/02/2011 (inventaire,

Le module de formation
de l'AWaP présente
l'évolution morphologique
des cimetières au cours
des différents siècles afin
d'en comprendre le sens
et les conséquences
au niveau de leur
aménagement à court
et moyen termes.

affichage, statistiques), les participants apprennent les façons de développer une gestion végétale dans les cimetières. À travers l'analyse de divers projets, les notions administratives, légales et paysagères essentielles à l'élaboration d'un projet d'aménagement sont abordées : extension de cimetière, parcelle des étoiles, parcelle cinéraire... Lors d'une visite sur le terrain, les participants peuvent analyser la gestion générale d'un cimetière et la mise en place d'aménagements comprenant la végétalisation. Via un exercice pratique, ils sont amenés à élaborer un plan de gestion d'un cimetière conforme à la législation et à répondre aux nouvelles attentes environnementales.

Les formulaires d'introduction de demande sont disponibles sur le site Internet du guichet des pouvoirs locaux (<https://guichet.pouvoirslocaux.wallonie.be/home.html>).

La demande de subside doit être introduite accompagnée d'une :

- délibération du collège communal ;
- description des fiches actions ;
- estimation des coûts.

Les projets devront être réalisés entre le 1^{er} janvier 2023 (effet rétroactif) et le 1^{er} mars 2025. Les communes peuvent se faire rembourser une partie du coût de la formation en introduisant une déclaration de créance.

La commune devra conserver pendant cinq ans les documents suivants :

- un compte-rendu d'une réunion annuelle de présentation des actions BiodiverCité de la commune à destination des citoyens ;
- un rapportage contenant un retour succinct de la réalisation effective des fiches-projets dans les délais définis, accompagné d'une photo ou d'une communication ;
- un tableau des dépenses ;
- les factures ;
- les preuves de paiement liées à ces factures.

Ariane FRADCOURT
et Delphine YODTS

Renseignements

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

www.agencewallonnedupatrimoine.be/formations/monuments-funeraires-2/

LE PROJET PATWAL : DES ÉLÈVES DES ÉCOLES SONÉGIENNES À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS EN PIERRE BLEUE DE LEUR COMMUNE

Depuis 2016, l'asbl Prométhéa réunit, au sein du collectif Patwal, des entreprises mécènes pour former un collectif dédié au patrimoine wallon et soutenir des projets qui amènent les jeunes générations non seulement à devenir acteur de la découverte du bâti à valeur patrimoniale en Wallonie mais aussi à en imaginer son futur.

Dans le cadre d'un appel à projets, le collectif a récompensé l'Office du Tourisme de la Ville de Soignies pour le projet intitulé *Sensibilisation à la pierre bleue à travers le patrimoine local et création d'outils pédagogiques par et pour les élèves*.

Ce projet a pour volonté d'intensifier la connaissance de la pierre bleue, qui est l'une des composantes de l'identité sonégienne et de mettre en évidence son utilisation dans le patrimoine par les enfants de l'entité afin que ceux-ci deviennent de véritables « petits ambassadeurs de la pierre bleue dans le patrimoine ».

L'idée première est de créer, en différentes étapes et thématiques, un parcours de sensibilisation pour les enfants en collaboration avec les écoles de l'entité. Les élèves sont ensuite amenés à se pencher sur un monument de leur choix en créant des supports pédagogiques pour faire découvrir le patrimoine local aux autres enfants mais aussi aux adultes en visite à Soignies (audio-guide, mallette pédagogique, jeu...). Au terme



Visite d'une carrière de pierre bleue dans le cadre du projet Patwal, 2022. © AWaP

du projet, les outils créés seront mis à disposition du grand public.

Pour mener à bien ce projet, l'Office du Tourisme s'est entouré du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique dans le cadre du Pacte de la Communauté française pour un Enseignement d'excellence destiné à chaque élève, depuis son entrée en maternelle jusqu'à la fin de secondaire) et de l'AWaP. Le projet bénéficie également du soutien financier des deux carrières sonégiennes : les Carrières de la Pierre bleue belge et les Carrières du Hainaut.

Suite à un appel aux écoles de l'entité, six classes issues de trois écoles communales et de l'Enseignement libre ont été retenues pour intégrer le projet. En décembre dernier, plus d'une centaine

d'élèves ont ainsi pu découvrir les métiers de la pierre, depuis l'extraction (lors d'une visite en carrière) jusqu'au travail de façonnage de la pierre (lors d'un atelier de gravure au Pôle de la Pierre).

Début février, la notion de patrimoine a été présentée aux enfants par Muriel De Potter, animatrice pédagogique de l'AWaP. À l'issue de cette activité, ceux-ci ont été invités à choisir un monument voisin de leur école pour l'étudier et l'adopter. Des visites et des rencontres avec des personnes ressources ont permis d'approfondir le sujet.

À la mi-avril, les enfants ont de nouveau été rassemblés pour une aventure paléontologique en partant à la découverte des fossiles cachés dans les pierres bleues des monuments

sonégiens à travers un carnet pédagogique *Fossiles en ville* publié par l'Office du Tourisme en collaboration avec l'Université de Liège, Réjouissances et Art&Fact, et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les prochaines semaines seront dédiées à la préparation du point d'orgue du projet : la présentation du monument et la production des outils de visite associés. Des résultats probablement visibles lors des prochaines Journées du Patrimoine

des 9 et 10 septembre prochains dont la cible est justement cette année... le jeune public!

Sébastien MAINIL

FORMATIONS PROGRAMMÉES

Au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » de mai à août 2023		
Examen - Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	17 mai 2023	Centre de la Paix-Dieu
Examen - Aménagement de cimetières et conception paysagère (2 ^e cycle)	17 mai 2023	Centre de la Paix-Dieu
Initiation pratique à la ferronnerie d'art	31 mai au 2 juin 2023	Centre de la Paix-Dieu
Monuments funéraires - Entretien, consolidation et restauration (2 ^e cycle)	5 au 9 juin 2023	Cimetière de Seraing-le-Château (Verlaine)
La terre crue dans la construction	8 au 10 juin, 15 au 17 juin 2023	Centre de la Paix-Dieu et Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert)
Colombage et torchis : chantier	12 au 16 juin 2023	Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert)
La dorure - Les patines (2 ^e cycle)	12 au 16 juin 2023	Centre de la Paix-Dieu
Stuc - marbre	12 au 16 juin 2023	Centre de la Paix-Dieu
Technique du vitrail - La décoration sur verre (2 ^e cycle)	26 au 30 juin 2023	Centre de la Paix-Dieu
Initiation à la dinanderie : techniques de la ciselure et du battage	juillet/août 2023	Centre de la Paix-Dieu
Initiation à la technique du vitrail (1 ^{er} cycle)	21 au 25 août 2023	Centre de la Paix-Dieu

Au Pôle de la Pierre de mai à août 2023		
Taille et finitions de pierres bleues (2 ^e cycle)	24 au 26 mai, 31 mai au 2 juin 2023	Fort de Charlemont (Givet - France)
Restauration de pavage	5 au 7 juin et 12 au 14 juin 2023	Château de Waroux (Ans)
Gravure en lettres sur pierre et dessin typographique	10 au 14 juillet 2023	Pôle de la Pierre
La chaux - Un matériau et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	28 au 31 août, 4 et 5 septembre 2023	Pôle de la Pierre
Perfectionnement à la conduite d'une machine à commandes numériques (2 ^e cycle)	28 au 31 août 2023	Pôle de la Pierre
Consolidation de maçonneries anciennes	21 au 25 août 2023	Abbaye de Val-Dieu (Aubel)

Stage pour les enfants (10-14 ans) du 21 au 25 août 2023 au Pôle de la Pierre

Organisée en partenariat avec le Centre d'expression et de créativité Ateliers de l'Escalier (asbl Le Quinquet), cette semaine d'août proposera des activités de découvertes variées : visite d'une carrière, balade sur les traces de la pierre bleue à Soignies, découverte de la flore et de la faune associée au milieu, activités de techniques artistiques stimulant la créativité, l'expression et l'imaginaire.

Le thème de la semaine est l'abstraction, s'inspirer des formes simplifiées des œuvres de l'artiste Paul Klee, illustrer l'effet miroir de l'eau sur les pierres du milieu carrier...

À noter également dans votre calendrier

Le Pôle de la Pierre accueillera six artistes internationaux dans le cadre des Rencontres internationales de sculpture monumentale de Soignies.

Cet évènement organisé par le Centre culturel de Soignies rassemblera six sculpteurs dont l'objectif est d'extraire, d'un bloc de pierre, une œuvre monumentale, contemporaine et originale. Un spectacle inédit à suivre sur le site du Pôle de la Pierre du 7 au 17 août 2023 et ensuite dans le centre-ville de Soignies (jusqu'au 26 août 2023).

Des expositions, visites guidées, animations et balades thématiques seront également au programme de cette 7^e édition.

Le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » (Amay) organisera une Journée Portes ouvertes le dimanche 8 octobre 2023.

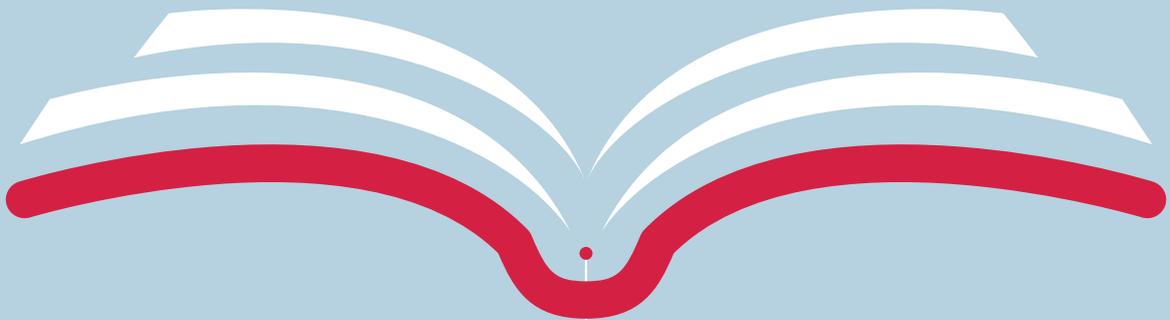
Sébastien MAINIL

Renseignements

+32 (0)67 41 12 60

sebastien.mainil@awap.be

Catalogue des publications 2023



AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE

Fédération Wallonie-Bruxelles | Direction du Patrimoine culturel

Le nouveau catalogue des publications de l'AWaP vient de sortir !

Il rassemble l'ensemble des collections éditées par l'AWaP et celles de la Direction du patrimoine culturel (Fédération Wallonie-Bruxelles). Toutes les nouveautés y sont reprises ainsi que celles dont la parution est prévue en 2023.

Le catalogue des publications 2023 est disponible sur simple demande (+32 (0)81 230 703 | publication@awap.be)
ou consultable via www.awap.be/publications-documentations

BOUTIQUE EN LIGNE
<http://promotion.awap.be>

J'AVAIS HUIT ANS IL Y A MILLE SIÈCLES, L'ENFANT NÉANDERTALIEN DE SCLADINA

Un nouveau fascicule de la collection Vestiges, intitulé *J'avais huit ans il y a mille siècles*. *L'enfant néandertalien de Scladina* sortira de presse en juillet prochain, à l'occasion du 30^e anniversaire de la découverte d'ossements humains néandertaliens à Sclayn (Andenne).

L'ouvrage, richement illustré et conçu en harmonie avec la section préhistorique de l'Ensemble muséal d'Andenne ouvert en juillet 2020, ravira autant un large public que les passionnés de Préhistoire. Il convie en effet le lecteur au récit d'une découverte extraordinaire, celle d'ossements d'une fillette de huit ans ayant vécu il y a près de cent-dix-mille ans. Il relate ainsi une aventure scientifique passionnante, depuis la fouille archéologique minutieuse, en passant par les analyses scientifiques toujours plus poussées qui ont permis de brosser le portrait de l'Enfant de Scladina et d'en livrer une reconstitution hyperréaliste spectaculaire.

Car c'est en Wallonie, près de chez nous, qu'a eu lieu la découverte (paléo)anthropologique du xx^e siècle ! Plus précisément, le 16 juillet 1993, une petite hémi-mandibule est mise au jour dans la grotte. Sa taille et sa forme interpellent les fouilleurs et les chercheurs. Rapidement identifiée par Michel Toussaint comme étant humaine et néandertalienne, cette découverte va marquer un tournant décisif dans l'histoire des recherches à Scladina mais aussi dans celle de la paléoanthropologie belge.

Au fil des pages, de laboratoire en laboratoire, d'analyse en analyse, le lecteur suivra une enquête fascinante. Grâce aux progrès de la génétique, l'ADNmt (mitochondrial) de l'enfant pourra être identifié : en 2006, c'est le plus vieil ADN humain au monde ! Les analyses scientifiques toujours plus performantes permettront de dévoiler son âge, son sexe,

son régime alimentaire, et, ce faisant, de revoir les résultats engrangés pour des découvertes plus anciennes.

L'auteur, Dominique Bonjean, plante le décor en retraçant succinctement les découvertes de vestiges néandertaliens en Wallonie, explique ce qui les différencie de nous. Il présente ensuite la grotte Scladina et le fossile, depuis l'histoire des découvertes jusqu'aux différentes analyses scientifiques auxquelles les ossements ont été soumis. Enfin, il évoque brièvement le centre archéologique installé à la grotte - seul chantier de fouille préhistorique en activité visitable en Belgique -, et l'Ensemble muséal d'Andenne, où le visiteur peut voir de près les vestiges néandertaliens et s'immerger dans le contexte préhistorique.

Classé depuis 1996, le site archéologique des grottes paléolithiques de Sclayn

figure sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Depuis 2019, avec trois autres sites wallons, Scladina est également inscrite sur la liste indicative Les sites à fossiles néandertaliens de Wallonie en vue d'une reconnaissance au patrimoine mondial à l'UNESCO.

Depuis trente ans, une abondante littérature scientifique est consacrée à cette découverte exceptionnelle, mais l'histoire n'est pas terminée, les recherches se poursuivent et permettront sans doute d'améliorer encore notre connaissance de l'Enfant de Scladina et des Néandertaliens.

Liliane HENDERICKX

BONJEAN D., 2023. « *J'avais huit ans il y a mille siècles* ». *L'enfant néandertalien de Scladina*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Vestiges, 16), 62 p., 5 €.



LE CINQUIÈME VOLUME DE LA SÉRIE **PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL**

Cette série est destinée à permettre la publication d'études, de synthèses et de réflexions sur la protection du patrimoine culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles, vient de paraître.

Consacré au patrimoine immatériel, cet ouvrage vous invite à ressentir l'âme de ce patrimoine, les motivations de ceux qui le pratiquent, les liens qui s'y tissent. Riche de vingt-et-un portraits, il donne la parole à des femmes et à des hommes qui vivent au quotidien leurs pratiques, expressions et savoir-faire patrimoniaux. Chaque portrait est associé à un mot-clé qui, au fil des pages, permet de construire une vision claire de ce patrimoine immatériel, profondément humain et très vivant.

En marge de ces portraits, différents textes plus généraux permettent d'aborder les grands défis contemporains. Aujourd'hui, le patrimoine immatériel est à la croisée des chemins et mène un dialogue ambitieux autour des débats qui animent la société : la place des femmes, la multiculturalité, les rapports culture/économie, l'impact de la pandémie et la perte de cohésion sociale... Les analyses proposées témoignent des réels enjeux qui se posent actuellement.



Collectif, 2023. *Passion(s) à partager. Enjeux et témoignages du patrimoine culturel immatériel*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles (Protection du Patrimoine culturel, 5), 164 p., 16 €.

VIE ARCHÉOLOGIQUE 80

La fin de l'année 2019 a vu l'organisation d'une journée consacrée aux champs d'études abordés et développés par A. Cahen-Delhayé durant son cheminement professionnel, au sein du Service national des Fouilles et à la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles, en passant par les musées royaux d'Art et d'Histoire (actuellement musée Art & Histoire) et le musée des Celtes. Cet événement, élaboré comme volet thématique des Journées d'archéologie en Wallonie, avec le concours de l'AWaP et des musées précités, représenta une occasion, pour les anciens et plus jeunes collaborateurs d'A. Cahen-Delhayé, de faire le point sur les recherches passées et l'évolution des connaissances actuelles au gré des nouvelles découvertes en matière d'archéologie de l'âge du Fer en Belgique et dans le nord de la France. Ainsi, le dernier numéro de *Vie archéologique* revient sur douze communications présentées lors de la

journée, réparties en quatre thématiques qui jalonnent le parcours diversifié et prolifique d'A. Cahen-Delhayé ainsi que ses apports à la discipline. Venant agrémenter les actes de la journée d'étude, une cinquième partie est, quant à elle, dédiée à la vaste bibliographie rétrospective des recherches menées par l'archéologue émérite wallonne.

En outre, cette édition de *Vie archéologique* propose deux nouvelles rubriques construites à partir de notices d'objets archéologiques : la première, *Cabinet de curiosités*, met en

Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

ÉDITION 2021



avant les objets oubliés ou méconnus qui parsèment les collections muséales, réexaminés à la lumière des données résultant des récentes études et opérations de terrain; élaborée à la demande de l'AWaP au regard de la réglementation en matière de détectorisme prévue dans le Code wallon du Patrimoine (CoPat), la seconde, intitulée *Notices d'objets archéologiques issus d'activités de détection autorisée*, présente les objets les plus significatifs mis au jour

annuellement par les détenteurs d'une autorisation de détection, délivrée par l'institution archéologique régionale.

Sylvia PIERMARINI
(FAW&B)

Collectif, 2021, Vie Archéologique. Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles, 80, 30 €.

Renseignements

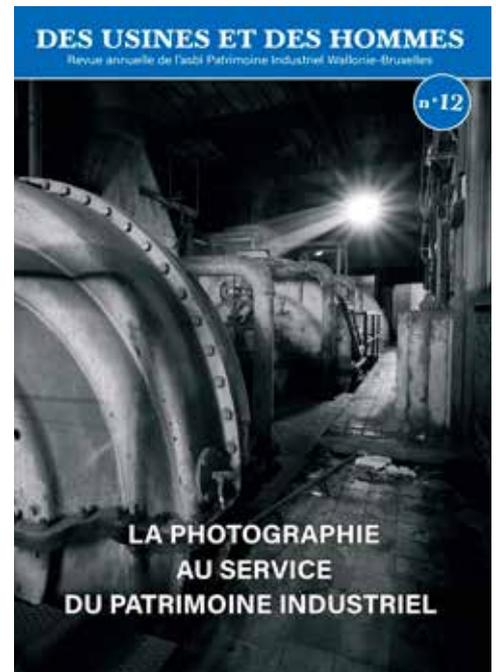
+32 (0)472 96 30 82

sylvia.piermarini@fawb.be

www.fawb.be/vie-archeologique

LA REVUE ANNUELLE DE PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES

L'asbl PIWB fédère les sites d'archéologie industrielle en Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale. Elle est subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au titre d'opérateur d'appui muséal et, depuis 2022, par l'AWaP pour des actions de sensibilisation, portant sur la publication de sa revue annuelle, mais aussi sur la participation du jeune public, un inventaire des cheminées d'usine et la mise à jour du site web.



La revue annuelle *Des Usines et des Hommes*, éditée depuis 2009, a toujours mis l'accent sur l'iconographie et l'illustration visuelle dans les contributions. Mais il était temps de consacrer un numéro spécifique à ce médium qu'est la photographie. C'est chose faite en 2022. La photographie est à la fois une source iconographique précieuse pour retracer l'histoire d'un site; un témoignage visuel de traces appelées à disparaître; une alerte pour mobiliser au sauvetage de vestiges essentiels; et une illustration de projets patrimoniaux réalisés.

Douze articles abordent le lien entre photographie et patrimoine industriel, autant dans le passé où la photographie fut rare, que dans le présent où

son abondance la rend d'autant plus fragile pour le futur. La revue s'ouvre par un hommage à Camille Detraux, photo-reporter de la tragédie du Bois du Cazier du 8 août 1956, décédé en 2022. Une série d'articles s'intéresse à des fonds photographiques anciens, qui sont autant de sources historiques sur les industries wallonnes, par exemple ceux de La Brugeoise et Nivelles, des ACEC ou du textile verviétois. D'autres contributions sont consacrées à des photographes d'industrie comme Charles Lallement (1855-1899) et Gustave Marissiaux (1872-1929).

Enfin, la revue permet à des photographes contemporains de s'exprimer dont Guy Focant, qui vient de terminer une longue et riche carrière au sein de

l'Administration régionale du patrimoine, aujourd'hui AWaP, et qui revient sur sa démarche de photographe du patrimoine industriel dans le cadre de sa mission au sein de cette administration.

Jean-Louis DELAET
(PIWB)

Renseignements

info@patrimoineindustriel.be

www.patrimoineindustriel.be

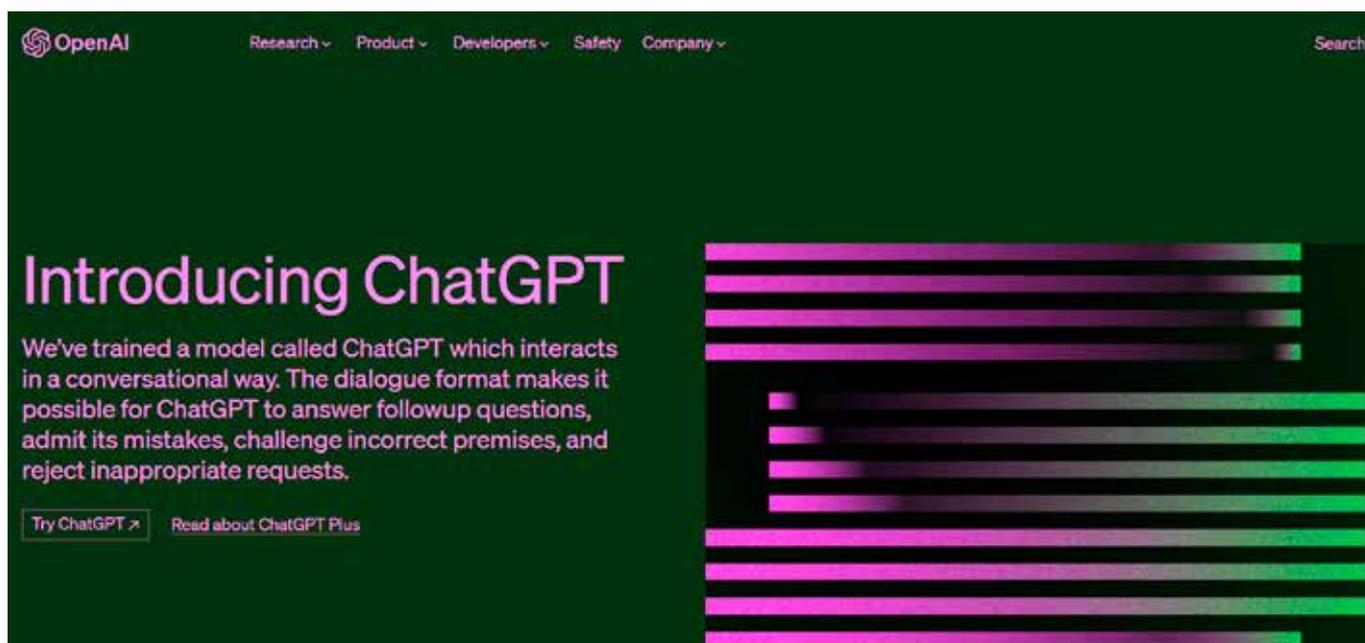
Revue de 96 p., 15 €.

LE PHÉNOMÈNE CHATGPT : QUEL INTÉRÊT POUR LE SECTEUR PATRIMONIAL ET ARCHÉOLOGIQUE ?

ChatGPT défraie la chronique depuis son lancement le 30 novembre 2022. En cinq jours, l'agent conversationnel basé sur une intelligence artificielle a franchi le seuil du million d'utilisateurs, record absolu en matière d'acquisition d'un outil technologique. À titre d'exemples, il a fallu deux mois et demi à Instagram, dix mois à Facebook et trois ans et demi à Spotify pour atteindre ce cap. Au bout d'à peine un mois, OpenAI, la société développeuse, annonçait déjà les cent millions d'utilisateurs...

ChatGPT, acronyme de *Chat(bot) Generative Pre-trained Transformer*, est un outil qui génère du texte au départ d'une conversation avec l'utilisateur. Sur le site concerné (<https://chat.openai.com>), apparaît une barre de conversation où introduire vos demandes. Sur base d'un large corpus de données (textes multilingues, codes informatiques...), ChatGPT génère algorithmiquement des réponses aux questions posées, complète des phrases, traduit des textes, rédige des articles et peut même tenir des conversations avec des humains. Jusque-là, rien de révolutionnaire. À noter que ChatGPT a accès à des données antérieures à 2022 et n'est pas connecté à Internet, ce qui évite les dérives. Il n'est donc pas possible d'obtenir des informations personnelles sur une personne ou des réponses sensibles, qu'elles soient violentes, choquantes ou d'ordre sexuel.

Lancer une session revient à débiter sur une page vierge. Mais au cours de cette même session, ChatGPT se souviendra des informations mentionnées tout au long de celle-ci. L'intelligence artificielle apprend donc au cours d'une session, mais désapprend automatiquement une fois celle-ci terminée. L'outil devient vraiment intéressant dès qu'on lui impose des conditions ou des exigences. En effet, en lui soumettant un *prompt* (phrase de texte qu'une intelligence artificielle interprète pour produire un résultat), il est possible de contextualiser une demande. Ainsi, si j'indique « Tu es un scientifique qui présente un exercice à une classe d'enfants », le discours sera à la fois pointu et intelligible pour les plus jeunes. L'outil peut donc synthétiser des textes en fonction de contraintes données, comme le ton, le style et le sujet. Et c'est en cela que ChatGPT peut être utile à l'industrie créative, culturelle et patrimoniale.



Page d'accueil de ChatGPT. © DR

Qu'en est-il de ses usages pour des professionnels de musées et d'institutions patrimoniales? En matière de production de contenu (demander à ChatGPT de produire quelque chose) ou d'inspiration (utiliser ChatGPT pour s'inspirer), nombre d'acteurs peuvent faire appel à l'outil. Un service communication peut lui demander de rédiger un communiqué de presse tout en lui imposant des critères : « Tu es un spécialiste des relations presses. Sur base de ce texte [...], rédige-moi un communiqué de presse de deux mille caractères pour susciter l'envie de voir l'exposition [...] ». Ce même service peut préférer utiliser l'outil grâce à une liste d'idées d'accroches pour rédiger ce communiqué. Il peut aussi solliciter des idées originales pour réaliser un post sur les réseaux sociaux ou le sommer de fournir des conseils pour optimiser le SEO et le référencement d'un site web. En médiation, ChatGPT peut créer du contenu pour des publics précis. Ainsi, en lui fournissant un texte au sein d'un *prompt* complet, il peut tout à fait adapter un cartel dans une autre langue pour tel ou tel public. Il peut aussi aider les médiateurs en énumérant des idées d'ateliers. Le *prompt* « Tu es un spécialiste des ressources humaines. Tu dois organiser une séance de formation sur les gestes écologiques dans le musée. Donne-moi le plan détaillé de la séance de formation » apporterait des idées aux formateurs.

Pour mettre ChatGPT en situation, nous lui avons demandé en quoi il pouvait être utile pour les professionnels du patrimoine immobilier et archéologique : « [...] je pourrais être utile [...] de plusieurs façons. Voici quelques exemples :

- Conservation et restauration : [je peux aider les professionnels] à planifier et à exécuter des projets de conservation et de restauration des bâtiments historiques, des sites archéologiques et d'autres formes de patrimoine culturel immobilier en fournissant des informations détaillées sur l'historique, les caractéristiques et les méthodes de conservation appropriées.
- Documentation et analyse : [...] à documenter et à analyser les sites patrimoniaux en fournissant des informations détaillées sur l'historique, les caractéristiques et les particularités architecturales des bâtiments et des sites archéologiques.
- Éducation et sensibilisation : [...] à éduquer et à sensibiliser le public à l'importance du patrimoine culturel immobilier et archéologique en fournissant des informations détaillées sur les bâtiments historiques, les sites archéologiques et d'autres formes de patrimoine culturel immobilier.
- Recherche et analyse : [...] à effectuer des recherches approfondies sur l'historique, les caractéristiques et les particularités architecturales des bâtiments historiques et des sites archéologiques, ainsi qu'à analyser les données recueillies pour mieux comprendre ces sites et leur importance historique et culturelle.
- Interaction avec les visiteurs : [...] être utilisé pour interagir avec les visiteurs des musées et des sites historiques, en répondant à leurs questions et en fournissant des informations sur les objets et les artefacts exposés. Les visiteurs pourraient interagir avec moi via une application mobile ou un kiosque d'information, ce qui leur permettrait d'obtenir des informations de manière rapide et efficace.

ChatGPT a évidemment des limites et ne doit pas être employé pour ce qu'il n'est pas. C'est un assistant qui peut générer du texte de manière extrêmement claire et détaillée, mais l'outil ne propose pas de contenu finalisé. Étant un modèle de langage basé sur des statistiques et des algorithmes, des erreurs sont possibles et ses propositions ne sont pas vérifiées. Il faut donc le considérer comme une aide à la création et adapter ce qu'il suggère. Enfin, vous l'aurez compris, tout est dans la manière de contextualiser le *prompt* et de poser la question. Il faut donc fournir tous les détails nécessaires pour que l'IA comprenne exactement ce que l'on veut obtenir d'elle comme type d'informations ou d'idées. Notons aussi que l'utilisateur doit veiller au respect du droit d'auteur des textes qu'il utilise.

Romain JACQUET
(Musées et Société en Wallonie)

LE COLLECTIF PATWAL DE PROMÉTHÉA LANCE UN NOUVEL APPEL À PROJETS

En 2023, le collectif d'entreprises mécènes Patwal lance un nouvel appel à projets dédié à la restauration du petit patrimoine wallon. À la clef, un montant de 10 000 € offert par des entreprises mécènes sera attribué au lauréat.

Vous êtes un porteur de projet établi en Belgique (asbl, association de fait, fondation, école, société coopérative, sprl...) et vous avez un projet de restauration de petit patrimoine en Wallonie, n'hésitez pas à déposer votre candidature.

La date limite de remise du dossier est fixée au 30 juillet 2023 à minuit, via le lien suivant www.promethea.be/fr/rencontrer/nos-collectifs-dentreprises/patwal.

Le collectif Patwal de Prométhéa, un acteur pour le patrimoine wallon.

Comme évoqué précédemment, en page 21, le collectif d'entreprises mécènes Patwal (acronyme de Patrimoine Wallon) est un groupement d'entreprises mécènes coordonné par l'asbl Prométhéa. Ces entreprises unissent leurs forces pour soutenir, au travers d'un concours annuel, des initiatives contribuant à la restauration, préservation et valorisation du patrimoine bâti en Wallonie.

Le souhait de ce collectif dédié au patrimoine wallon est de récompenser des projets qui œuvrent pour la préservation du bâti à valeur patrimoniale en Wallonie et incitent les jeunes générations à s'intéresser à ce patrimoine et à la richesse des métiers du patrimoine.



Prix Patwal 2020 décerné au projet PIDAP. © V. Massart

Par l'intermédiaire des projets soutenus, le collectif Patwal souhaite sensibiliser le grand public et les générations futures à la richesse et la qualité du patrimoine bâti wallon et à l'importance de sa protection et de sa sauvegarde.

En plus du prix financier, chaque entreprise du collectif Patwal peut aussi soutenir certains projets par une aide ponctuelle en mécénat de compétences ou en produits en fonction de la nature des projets.

Pour être éligible, le projet doit :

- viser des projets de restauration, de préservation et/ou de valorisation d'un ou plusieurs élément(s) du petit patrimoine bâti à valeur patrimoniale en Wallonie (patrimoine bâti classé ou non classé) ;
- être visible et/ou accessible au public le plus large possible ;
- avoir un budget total consacré à la restauration ne dépassant pas la somme de 50 000 € HTVA ;

- intégrer une dimension de participation active des jeunes (entre 15 et 25 ans) à la découverte des métiers du patrimoine ;
- garantir sa faisabilité ;
- comprendre un volet communication sur le chantier de rénovation ou sur les métiers du patrimoine œuvrant sur le chantier ;
- présenter la garantie d'être entamé dans un délai de douze mois suivant l'annonce de(s) lauréat(s) (octobre 2024) et être réalisé dans un délai de dix-huit mois suivant cette annonce.

François HAUTENAUVE
(Prométhéa)

Renseignements
www.promethea.be

L'AWAP À LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

(30 mars – 2 avril)

Pour sa 52^e édition, après un arrêt de deux ans, la Foire avait misé sur un aménagement plus aéré des stands occupant plusieurs bâtiments du site de Tour & Taxis dont l'ancienne gare maritime.

Les visiteurs et plus particulièrement les amateurs de patrimoine, ravis de renouer avec ce rendez-vous culturel, se sont pressés de découvrir dans nos collections les derniers titres parus : les Carnets du Patrimoine *Le patrimoine de Dalhem* (n°171) et *La cathédrale de Liège* (n°170), l'itinéraire *La route des La Marck* et, dans les sujets plus pointus, l'Étude & Document *Pierre à Pierre II. Économie de la pierre dans la vallée de la Meuse et dans les régions limitrophes (1^{er} siècle avant J-C – XVIII^e siècle)* ou encore le Dossier de l'AWaP hors-série sur *La Pierre sèche dans la Grande Région*.



Stand de l'AWaP, Foire du Livre 2023, Bruxelles. V. Rocher © SPW-AWaP

Une Foire au mieux de sa forme et qui nous a montré que le monde de l'édition avait encore de beaux jours devant lui!

Merci à notre public fidèle, aux amoureux du patrimoine et à tous les curieux qui sont venus feuilleter, découvrir

et acquérir une de nos publications. Rendez-vous l'an prochain.

Sandrine MATHOT

MUNICIPALIA

(20 et 21 avril)

Comme chaque année, l'AWaP était présente au salon Municipalia au sein du stand du Service public de Wallonie. Travaux de restauration, aide financière, petit patrimoine populaire wallon, législation en matière de patrimoine et de nombreux autres thèmes ont été abordés durant ces deux jours. Municipalia permet chaque année à l'AWaP de rencontrer en personne les mandataires communaux et personnalités politiques wallonnes et de leur prodiguer quelques conseils.



Stand de l'AWaP, Municipalia 2023, Marche-en-Famenne. © AWaP

Jeudi?
J'peux pas,
j'ai **Patrimoine!**



Tous les jeudis du 13/07/2023 au 24/08/2023
à 10h et à 14h

Rendez-vous avec le patrimoine wallon
Visites guidées gratuites
Inscription obligatoire

Programme sur www.awap.be



INVITATION AU VOYAGE! **EXPOSITION SUR L'ARCHÉOLOGIE** **SUBAQUATIQUE**



Musée archéologique de la Haute-Meuse dans l'enceinte du monument classé « La Vieille Ferme », Godinne. © C. Culot

Plus de trois-cents objets sélectionnés par le musée archéologique de la Haute-Meuse (MAHM) emmènent les visiteurs au fil des différents sites prospectés, certains fouillés ou d'autres encore, dragués.

Godinne : les pieds dans l'archéologie subaquatique

À quelques pas à peine du musée, les vestiges d'une venne, déjà mentionnée dans les archives en 1406, ont fait l'objet de prospections et fouilles menées lors des chômages du fleuve, rendant alors aux eaux leur cours naturel ancestral, en 1998 et 2001.

Un aménagement en double V de plus de six-cents piquets en bois, reliés entre eux par des claies, dirigeait les poissons à la pointe de la Grande île où des nasses les piégeaient. Cette poissonnerie (pêcherie) fut achetée en 1587 par Thierry de Maillen, seigneur foncier de Godinne. C'est précisément dans ses anciennes étables que le musée vous accueille aujourd'hui.

En Meuse, d'autres fleurons ?

Hastière, en descendant la Haute-Meuse belge, marque le premier arrêt de notre voyage archéologique. Au pied de l'abbatiale romane, une installation portuaire avec rampe d'accès en petits pavés terminée par une poutre en bois maintenue par quatre pieux a révélé le passé médiéval ayant imprégné la Haute-Meuse. Des vestiges témoins sont exposés, ainsi que des haches mérovingiennes sorties en 1996 par dragage dans le bief Anseremme-Waulsort en contrebas des rochers de Freÿr.

Dinant et Bouvignes, en poursuivant la descente du fleuve, livrent des découvertes surprenantes. Remontées du lit de la Meuse par dragages successifs, les guimbardes et les nombreuses clés cassées jetées dans l'eau depuis les ponts sont assurément un trésor archéologique du XV^e au XVIII^e siècle. Des carreaux d'arbalète et des poteries complètent nos vitrines consacrées à l'archéologie subaquatique en commune

de Dinant. Autre belle richesse de notre passé : un faucon gravé 1596, pièce d'artillerie destinée à la protection du pont de bois de la ville de Dinant. Tombé jadis de la tour Chapon de l'enceinte de la ville, sorti de la Meuse en 1958, le faucon accueille pacifiquement, bien entendu, les visiteurs de l'exposition.

Les découvertes archéologiques nous ramènent parfois à des périodes sombres de notre histoire comme en témoigne le casque d'un soldat français de la Seconde Guerre mondiale. Moment d'émotion lorsqu'au dernier jour du chômage de 2022, une aiguière tripode datée du début XIV^e siècle est trouvée à la pointe aval de l'île de Houx lors des ultimes fouilles de l'AWaP.

Namur, dernière étape mosane, nous projette dans la Préhistoire, à l'Âge du Bronze. Menés en 1890 par la Ville de Namur, des dragages ont remonté à la surface une lame de poignard en bronze, en parfait état. Un étrange couteau de table du XVIII^e siècle complète notre sélection d'objets parfois inattendus.

Aux grottes de Han-sur-Lesse, un cas unique pour l'archéologie subaquatique

Menées depuis 1963, les fouilles ont permis de mettre au jour plus d'un millier d'artefacts datés du Néolithique aux périodes modernes. Il s'est avéré que les occupations humaines se sont succédé depuis plus de quatre mille ans, nous livrant de nombreux objets lithiques, céramiques et métalliques les plus divers ; une belle sélection d'entre eux occupe la moitié de l'espace d'exposition temporaire. Les qualités de chaque objet de Han se découvrent depuis les silex, les lances de l'Âge du Bronze, les souvenirs du temps des Romains, ceux



Espace d'exposition du musée, Godinne. © O. van Rossum

des Temps modernes jusqu'au casque d'un soldat allemand de la Première Guerre mondiale.

À Walzin, sur les traces des anciennes activités dans la Lesse, les fouilles archéologiques subaquatiques menées de 2015 à 2017 ont eu, parmi leurs objectifs, l'étude du moulin qui, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, était équipé de deux roues. Ensuite, un bac de pêcheur en acier forgé, riveté et boulonné a été aménagé dans une des deux coursives du moulin. Les vestiges de cette nasse à poissons métallique constituent jusqu'à présent le seul témoin archéologique et historique encore présent sur la Lesse de ce système de pêcheur des poissons nobles dans notre région. La vidange de la nasse a révélé du matériel archéologique que le MAHM a la chance d'exposer de manière inédite. Découverts au pied du château de Walzin surplombant la falaise, des

tessons de céramique datant du XVIII^e au XX^e siècles, probablement des rejets du château, témoignent également du passé des bords de Lesse.

Céline HONNAV
(MAHM)

Renseignements

+32 (0)433 43 30 92
museearcheo.godinne@gmail.com
www.archeo-godinne.museum

Jusqu'au 15 juin 2023 du mardi au vendredi inclus entre 13h30 et 17h, ainsi que le 1^{er} dimanche du mois.

Pour groupes et écoles : mardi et jeudi entre 9h et 12h30 sur réservation.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'ARCHÉOLOGIE EN WAPI

(17 février – 25 novembre)

Des fouilles dans votre rue ? Au centre de votre ville ? Et oui, ça arrive et plus souvent que vous ne le croyez ! Les archéologues travaillent tous les jours, juste à côté de chez vous, pour retrouver, documenter et étudier les traces de nos ancêtres ; que ce soient des objets ayant appartenu aux hommes du Néolithique, des murs médiévaux ou des fortifications de Vauban. Quels sont les faits marquants ? Les objets qui ont persisté ? Comment s'habillaient les hommes, femmes et enfants au Néolithique, à l'époque mérovingienne, ou au XVIII^e siècle ?

La thématique est vaste puisqu'elle concerne de nombreuses villes et couvre toutes les périodes de notre Histoire. Nous vous proposons donc deux itinéraires pour parcourir ce voyage temporel. Le premier vous permettra de remonter une ligne du temps de plus de 30 m de long depuis le Paléolithique jusqu'à nos jours. Le second itinéraire vous plongera dans la carte de la Wallonie picarde.

Découvrez les fouilles archéologiques menées dans votre ville et explorez les autres sites archéologiques à votre gré (Tournai, Ath, Lessines, Péruwelz, Antoing, Taintignies, Blandain, Boussu, Sirault, Pommeroeul...). De nombreux objets sont exposés, dont certains pour la première fois depuis leur mise au jour et leur restauration.

Votre visite est documentée par les archéologues eux-mêmes, que ce soit à travers des écrans tactiles ou grâce à des reportages réalisés par nos TV locales comme Notélé.

Pour les familles, nos guides-troubadours vous amènent à la découverte de la ligne du temps. À travers une visite contée, guidée et chantée, découvrez notre exposition de façon originale et étonnante les 6 août et 5 novembre.

Florine BLIN
(Espace gallo-romain)



Renseignements

Espace gallo-romain
Rue de Nazareth, 2
7800 Ath
+32 (0)68 68 13 20
accueil.egr@ath.be
www.espacegalloromain.be

CALENDRIER DE L'ARCHÉOFORUM

Contes au musée (le mercredi) 31/05/2023, de 14h30 à 15h30

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Conteurs professionnels, venez écouter l'artiste conteur Benoit Morren qui se produira pour le plaisir des petits et des grands dans la salle de l'Archéoforum. Des histoires surprenantes enchanteront votre imaginaire et vous inviteront à visiter le musée. Le spectacle dure 1 h et puis, libre à vous de profiter du musée.

Réservation obligatoire - 8 € (adulte), 7 € (enfant, étudiant, senior), à partir de 7 ans.

Ouverture le 1^{er} dimanche du mois, de 13h à 17h (04/06/2023, 02/07/2023 et 06/08/2023)

L'Archéoforum est ouvert tous les premiers dimanches du mois. Profitez-en et venez mieux comprendre l'histoire de la ville de Liège, de la Préhistoire à nos jours. C'est gratuit !

Visite guidée le deuxième samedi du mois, de 14h à 15h30 (10/06/2023, 08/07/2023 et 12/08/2023)

L'Archéoforum vous propose désormais des visites guidées le deuxième samedi de chaque mois. Sous la place Saint-Lambert, on vous emmène à la découverte du développement de Liège, de ses origines à nos jours. Vous découvrirez les traces d'un campement

préhistorique, les vestiges d'une villa gallo-romaine et les fondations des différentes églises et cathédrales qui se trouvaient autrefois sur la place.

7 € (adulte), 6 € (enfant, étudiant, senior).

Renseignements

Archéoforum de Liège
Place Saint-Lambert
4000 Liège
+32 (0)4 250 93 70
infoarcho@awap.be
www.archeoforumdeliege.be
Facebook : archeoforumdeliege
Instagram : #archeoforum
(fermé le 21/07 et le 15/08)

EN PRÉLUDE AUX PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE, RETOUR SUR LES ACTIVITÉS JEUNESSE DE CE PRINTEMPS

En 2023, les jeunes seront particulièrement mis à l'honneur lors de la 35^e édition des Journées du Patrimoine.

Mais avant cela, le printemps rime traditionnellement avec le retour des activités qui leur sont dévolues. Ainsi, la 13^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, qui s'est tenue cette année du lundi 3 au vendredi 7 avril, a accueilli un peu plus de deux mille élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{er} et 2^e secondaire, leur faisant ainsi découvrir une vingtaine de lieux mettant particulièrement en lumière le patrimoine de « La Wallonie industrielle ». Selon la formule bien connue, ces sites ont allié visite classique et moments ludiques, grâce à un jeu didactique décliné pour chacun des lieux participants, en partenariat avec l'association Musées et Société en Wallonie (MSW).

Autre rendez-vous du printemps, les jeunes et leur famille ont pu découvrir, le 1^{er} mai dernier, une trentaine de châteaux wallons accessibles gratuitement, et parfois de manière tout à fait exceptionnelle, à l'occasion de la 3^e édition de la Vie de château en famille. Aux activités variées proposées aux enfants et à leurs parents dans les différents sites, s'ajoutaient un jeu créatif pour les petits et un jeu de piste pour les plus grands développés également en partenariat avec MSW. Et comme en 2022, les familles étaient au rendez-vous.

Enfin, la création d'activités pour les jeunes était au cœur, aux côtés de sessions abordant la communication web, d'une des formations annuelles offertes aux organisateurs en vue des futures Journées du Patrimoine. Et de ce côté, les préparatifs battent leur plein, tant du côté des organisateurs que du Secrétariat des Journées du Patrimoine.

Stephanie BONATO

La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le deuxième fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine est paru le mois dernier. Il regroupe les activités programmées du 15 avril au 14 juillet et est consultable sur le site Internet www.journeesdupatrimoine.be.

L'inscription d'activités pour le troisième trimestre (15 juillet - 14 octobre) est possible jusqu'au 15 juin... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous!

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook : [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram : [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)



Semaine Jeunesse et Patrimoine 2023, Céramis, La Louvière. © AWaP



La Vie de château en famille, 2023, fortification de Crèveœur, Bouvignes-sur-Meuse. G. Focant © SPW-AWAP

LES CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES

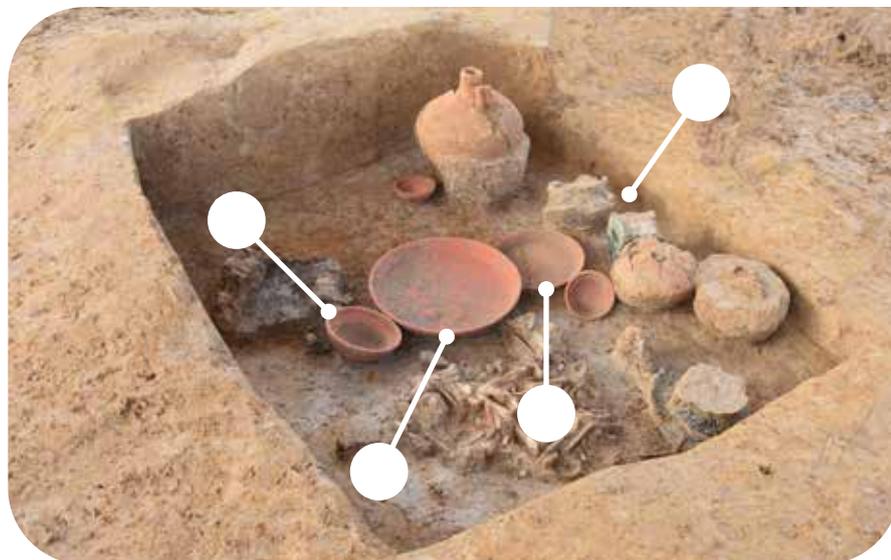
À ATH-GHISLENGHIEN

En 2020, une petite nécropole a été fouillée pendant six mois à Ath-Ghislenghien.

Les vestiges mis au jour datent essentiellement des deux premiers siècles de notre ère et sont pour beaucoup des céramiques gallo-romaines de différents types : de luxe, de tous les jours, de formes, d'usages et de décors variés. Elles ont été le plus souvent retrouvées en morceaux puis analysées et restaurées pour comprendre le plus justement possible le mode de vie et les traditions des habitants des lieux.



Identifie le mobilier archéologique et replace les numéros sur la photographie de la tombe F1099 en cours de fouille à Ath-Ghislenghien



Tombe F1099 en cours de fouille, Ath-Ghislenghien. © AWaP

- 1 Coupe 2 Assiette 3 Grande assiette 4 Cruche à panse carrée en verre soufflé dans un moule



VRAI • FAUX

Un vase ossuaire est un vase dans lesquels des restes humains sont conservés. V F

Les Gallo-romains avaient pour habitude d'enterrer leurs morts dans un cercueil en céramique. V F

Des pots, vases, écuelles, cruches et assiettes peuvent servir à contenir des offrandes alimentaires. V F

Les tombes gallo-romaines étaient fleuries de géraniums plantés dans des bacs à fleurs en terre cuite. V F

Certains objets sont brûlés avec le défunt puis placés dans la tombe, d'autres y sont directement déposés. V F



REBUS

Mon premier est le nom de notre planète bleue. Mon deuxième est la 7^e note de musique de la gamme de do. Mon troisième est le prénom des hommes du carnaval de Binche, sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO. Mon dernier est le mot de liaison le plus courant et le plus court et mon tout est une des sortes de céramiques retrouvées à Ath-Ghislenghien :

LA



Dans l'image ci-contre, la céramique en cours de restauration est posée dans un bac de lentilles. À quoi servent les serre-joints et ce bac ?

- à repositionner les fragments pendant le collage
- à aider au séchage de la terre cuite
- à stabiliser la céramique



Céramique en cours de restauration. © H. Blanpain

Muriel DE POTTER, avec la collaboration de Véronique DANÈSE, Frédéric HANUT, Valentine DE BEUSSCHER, Hélène BLANPAIN et Isabelle DERAMAIX.

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Annick Fourmeaux,
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse lalettredupatrimoine@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-184-6



9 782390 381846

La Lettre du Patrimoine n° 70 04 | 05 | 06 2023

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 20 avril 2023

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2023/14.407/31